



Rentrée 2026 -2027

Implantation maternelle

Mot de la direction

Chers Parents,

Le lundi 24 août 2026 marquera le début d'une nouvelle aventure pour votre enfant. Pour certains, ce sera le retour à l'école après les vacances ; pour d'autres, ce sera une toute première rentrée, avec son lot d'émotions, de découvertes et parfois de petites appréhensions.

Nous sommes très heureux de vous accueillir à l'École libre des Carrières et nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez en nous confiant votre enfant. Toute l'équipe se réjouit déjà de faire sa connaissance et de l'accompagner dans ses premiers pas, ses découvertes, ses jeux et ses apprentissages.

Une pensée toute particulière pour nos nouveaux élèves et leurs familles. Entrer à l'école est une grande étape, et nous mettrons tout en œuvre pour que chacun trouve sa place et se sente bien parmi nous.

Vous trouverez dans ce courrier toutes les informations pratiques pour bien préparer cette rentrée. Nous vous invitons à les lire attentivement. Dès les premiers jours, de bonnes habitudes, notamment le respect des horaires, permettront à votre enfant de vivre sereinement ses journées d'école.

Toute l'équipe éducative se joint à moi pour vous souhaiter une très belle rentrée. Nous nous réjouissons de partager cette année avec vous et votre enfant, dans un climat de confiance, de bienveillance et de collaboration.

Bonne rentrée à tous !
Cordialement.

Tania Martiat
Directrice

Communication école - famille

Ci-dessous, vous trouverez les différentes possibilités pour trouver des informations pratiques concernant l'école et pour nous contacter afin que nous puissions répondre à vos questions :

- **Le site internet :** www.lescarrieres.be
Vous y trouverez tous les courriers adressés aux parents, les photos, les projets d'école et autres informations.
- **La direction :** *Mme Tania Martiat*
 - Contact par téléphone au 067/33 59 98 ou par mail : direction@lescarrieres.be.
 - [En cas d'urgence : 0497/62 07 61](tel:0497620761)
 - Rencontre sur rendez-vous.
- **Le secrétariat :** *Mmes Christine Delcroix et Marie Bougeâtre*
 - Pour prévenir d'une absence, la facturation, les documents élèves, les repas chauds,... :
 - Contact par téléphone au 067/33 59 98 ou par mail : messenger@lescarrieres.be
- **La facturation :** Mme Christine Delcroix est la personne de référence pour toutes les questions relatives à la facturation. Elle est présente à l'école les lundis, mercredis et jeudis.
 - Contact par téléphone au 067/33 59 98 ou par mail : christine.delcroix@lescarrieres.be
- **Les enseignants :** Chaque membre du personnel dispose d'une adresse e-mail professionnelle à laquelle il peut être contacté. Ces adresses vous seront communiquées en début d'année scolaire.
- **L'implantation maternelle :**
 - Par sms au 0471/ 53 77 56 (avant 13h30)
Attention ! Les enseignantes n'ont pas l'occasion de prendre connaissance des messages vocaux.
 - Par téléphone au 067/ 33 06 08
Avant 09h00 ou après 15h00. En journée, les appels sont déviés vers l'implantation primaire.

Rencontres avec les titulaires

En ce début d'année scolaire, l'équipe maternelle vous convie à une réunion des parents le **vendredi 28 août à 18h00**.

Lors de cette réunion, vous aurez l'occasion de rencontrer les enseignantes ainsi que la direction. Vous pourrez aussi découvrir les locaux où évoluera votre enfant tout au long de l'année et poser vos différentes questions.

Nous comptons sur la présence de tous les parents. Cela nous permettra de collaborer avec vous et d'assurer le bon suivi de la scolarité de votre enfant.

Dans la mesure du possible, nous vous demandons de venir sans enfant(s).

Horaires

Les cours se déroulent selon l'horaire suivant :

- **Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 8h30 à 15h10**
- **Mercredi : de 8h30 à 12h10**

La ponctualité est une habitude essentielle qui se construit dès le plus jeune âge. Afin de permettre un début de journée serein et de garantir le bon déroulement des activités, nous demandons aux enfants d'arriver à l'école **pour 8h25 au plus tard**, afin d'être présents dans leur rang à **8h30 précises**.

Il est important que les enfants commencent la journée avec l'ensemble de leur groupe. Cela leur permet de prendre leurs repères sereinement, de participer pleinement aux activités d'accueil et d'entrer progressivement dans les apprentissages. Les retards, même occasionnels, peuvent perturber le fonctionnement de la classe et priver l'enfant de moments précieux pour son développement et ses apprentissages.

Nous vous remercions dès lors de veiller au respect de ces horaires afin d'offrir à votre enfant les meilleures conditions pour s'épanouir et réussir à l'école.

Présence à l'école

L'élève est tenu de participer à toutes les activités pédagogiques (y compris à l'extérieur de l'école). Toute dispense éventuelle ne peut être accordée que par la direction après demande écrite dûment justifiée.

En 1^{ère} et 2^{ème} année maternelle, nous insistons sur la présence régulière de votre enfant à l'école.

En 3^{ème} maternelle, les élèves sont en obligation scolaire. Toute absence devra être justifiée en remplissant le formulaire adéquat ou par certificat médical.

Les seuls motifs d'absence reconnus sont les suivants :

- ➔ L'indisposition ou la maladie de l'élève (un certificat médical doit être remis au professeur si l'absence dépasse 3 jours).
- ➔ Le décès d'un parent ou d'un allié de l'élève jusqu'au 4^{ème} degré.
- ➔ La convocation par un organisme officiel (commune, tribunal, ...)
- ➔ Un cas de force majeure ou des circonstances exceptionnelles qui seront appréciées par le chef d'établissement.

Nous vous demandons également dans la mesure du possible de ne pas prendre de rendez-vous médicaux durant les heures de cours. Merci de demander un justificatif de présence au rendez-vous chez votre praticien afin de justifier l'absence de votre enfant.

ATTENTION : Un justificatif de rendez-vous ne couvre que la durée du rendez-vous. L'élève doit être présent à l'école en dehors de ce temps.

Toute absence pour d'autres motifs sera considérée comme injustifiée.

Services à l'école

- Repas chauds :

- Le service des repas chauds reprendra le lundi 31 août 2026.
- Les repas reviennent à **4,15€ pour les élèves des classes maternelles**.

Un changement de fournisseur ainsi qu'un nouveau système de commande seront mis en place à partir du mois de novembre. Toutes les informations relatives à ces nouveautés et aux éventuelles modifications de fonctionnement vous seront communiquées au cours de cette première période.

- Vous devez compléter le formulaire forms pour le 20 du mois précédent ; pour les commandes du mois de septembre, le forms est à remplir pour le 25 août, 08h30.
- Une fois la date passée, il faudra prendre contact avec le secrétariat pour tout changement éventuel.
- Tous repas commandé sera facturé.
- Uniquement en cas d'absence pour maladie, le repas chaud commandé pourra être annulé et ne sera pas facturé. Pour cela, il est indispensable de prévenir le secrétariat avant 9h le matin même, soit par mail (messenger@lescarrieres.be), soit par téléphone au 067/33 59 98, et de préciser si l'absence se prolongera sur plusieurs jours.

- Soupe :

Les enfants qui prennent leur pique-nique peuvent prendre un potage au prix de **0,50€**. La distribution de la soupe reprendra à partir du lundi 31 août 2026.

- Garderie :

- L'implantation maternelle est ouverte de 06h45 à 16h45.

A partir de 16h45, les élèves qui fréquentent la garderie rejoignent, en rang, la garderie de l'école primaire qui se termine à **18h30**.

- La garderie est gratuite de 08h00 à 08h30 ; de 15h25 à 15h45 et le mercredi de 12h10 à 13h00.
- Avant 08h00, le prix est de **0,60€** par demi-heure. Après les cours, le prix est fixé à **1,20€** par heure entamée et ce à partir de 15h45.
- A partir de ce jeudi 28 août, les élèves de 3^{ème} maternelle fréquenteront la garderie sur l'implantation primaire.

- Garderie du mercredi après-midi

- Une garderie est assurée le mercredi après-midi sur le site de l'école maternelle, de 12h15 à 15h15.
- À 15h15, les élèves de la garderie maternelle rejoignent, en rang, la garderie de l'école primaire, qui se termine à 18h30.
- À 12h10, un rang sera organisé vers l'école primaire uniquement pour les élèves qui rejoignent un grand frère ou une grande sœur récupéré(e) sur le site primaire.

Rangs

Afin de garantir la sécurité des élèves et de permettre une surveillance optimale, les rangs organisés à 15h25 vers le parking du Rugby et le parking Durobor sont réservés aux élèves de l'enseignement primaire. Cette organisation facilite l'encadrement des déplacements par les membres du personnel et contribue à éviter toute situation susceptible de mettre les enfants en difficulté. Nous vous remercions pour votre compréhension et votre collaboration.

Gratuité et frais scolaire

Vous recevrez prochainement un estimatif des frais pour cette nouvelle année scolaire.
Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter la page web suivante :

[Information gratuité](#)

Divers

- Merci de marquer tous les vêtements (bonnets, gants, écharpes, manteaux) ainsi que les boîtes à tartines, à collations, gourde et tout le matériel scolaire.
Dans le cadre de notre démarche en faveur de la santé et du bien-être des élèves, nous vous demandons de privilégier des collations saines et de fournir exclusivement de l'eau dans une gourde réutilisable.
- Dans le cadre de notre projet santé, **les enfants apporteront un fruit le mercredi.**
- Notre école participe au programme européen « fruits, légumes et produits laitiers ». Ce programme est également soutenu par la région Wallonne. Nous distribuons gratuitement les fruits, produits laitiers et légumes qui nous seront livrés.

Nous restons à votre disposition pour tout autre renseignement et nous vous remercions pour votre collaboration et votre confiance.

Mme Tania Martiat, directrice